

## La loi naturelle, vrai fondement de la dignité de la personne humaine

**Author :** Riposte Catholique

**Categories :** [Messages du Pape](#)

**Date :** 17 février 2010

Alors qu'une tempête, dont nous allons reparler, souffle sur l'Académie pontificale pour la Vie (dont le président, Mgr Fisichella, a tenu un rôle fort controversé dans "l'affaire de Recife"), le Pape a reçu les membres de cette Académie et leur a donné une magnifique feuille de route... dont on se prend à rêver

que les parlementaires français, bientôt invités à réviser les lois de bioéthique, pourraient s'inspirer:

"Les questions de bioéthique rappellent souvent, au premier plan, la dignité de la personne, principe fondamental que la foi en Jésus-Christ...a toujours défendu, surtout lorsqu'elle est écartée

pour des sujets plus simples et sans défense... La bioéthique elle-aussi, comme toute discipline, a besoin d'un recadrage capable de garantir une lecture cohérente des questions éthiques qui émergent inévitablement face à la possibilité de conflits interprétatifs. C'est dans cet espace que s'ouvre le rappel normatif à la loi morale naturelle. La reconnaissance de la dignité humaine en

tant que droit inaliénable trouve son premier fondement dans cette loi non écrite de main d'homme mais écrite par Dieu créateur dans le cœur de l'homme, que tout ordonnancement juridique est appelé

à reconnaître comme inviolable et toute personne à respecter et promouvoir. Sans le principe fondateur de la dignité humaine, il serait ardu de trouver une source pour les droits de la personne et

impossible d'arriver à un jugement éthique face aux conquêtes de la science qui interviennent directement dans la vie humaine... Lorsque nous évoquons le respect de la dignité de la personne

-a-t-il ajouté-, il est fondamental de parler d'un respect plein, total et sans autre lien que celui de reconnaître que l'on se trouve toujours face à une vie humaine. Certes, la vie humaine connaît un vrai développement et la voie des recherches scientifiques et bioéthiques reste ouverte, mais je voudrais rappeler que lorsqu'il s'agit de questions relatives à l'être humain, les scientifiques ne peuvent pas imaginer avoir seulement, entre les mains, de la matière inanimée et manipulable. En fait, dès le premier instant, la vie de l'homme est caractérisée par l'existence d'une vie humaine et est pour cela toujours détentrice, partout et par-dessus tout, d'une dignité propre... Conjuguer bioéthique et loi morale naturelle permet de vérifier au mieux ce rappel nécessaire et inaliénable à la dignité que la vie humaine possède intrinsèquement dès son premier instant et jusqu'à sa fin naturelle."

Source: [VIS](#)

